

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LOZERE  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Association Loi 1901

Hôpital Lozère  
Avenue du 8 mai 1945  
48000 MENDE

---

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **Cabinet Jacques HERNANDEZ**

33, rue Cité Foulc  
30000 NIMES  
RCS Nîmes 384 278 537  
S.A.R.L au capital de 228 750 €

### **COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LOZERE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Hôpital Lozère  
Avenue du 8 mai 1945  
48000 MENDE

#### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association Comité Départemental de Lozère de la Ligue Nationale contre le Cancer,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de Lozère de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### *Compte de résultat par origine et destination / compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public*

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination, ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans le paragraphe 4 « Informations relatives au compte de résultat » en pages 16 à 29 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

### *Données clefs incluses au compte de résultat par origine et destination / compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public*

La note 4.1 en page 17 de l'annexe mentionne le total des ressources perçues relatives aux dons et aux cotisations des membres, respectivement de 45 827 € et de 4 128 €. Dans le cadre de nos vérifications nous nous sommes assurés de la cohérence de ces montants par rapport aux états de suivi internes.

En outre, la note 4.3 en page 21 de l'annexe, relative aux missions sociales, mentionne :

- le total du coût des actions effectuées au profit des malades dans le cadre des missions sociales de l'association, soit 33 853 €, au titre desquelles figurent les aides financières et ménagères aux malades. Dans le cadre de nos vérifications nous nous sommes assurés de l'existence d'une procédure d'attribution de ces aides.
- le total des actions de recherche et autres actions pour 28 164 €, au titre desquelles figurent les subventions versées aux organismes, dont les hôpitaux. Dans le cadre de nos vérifications nous nous sommes assurés de l'existence d'une procédure d'attribution de ces subventions.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

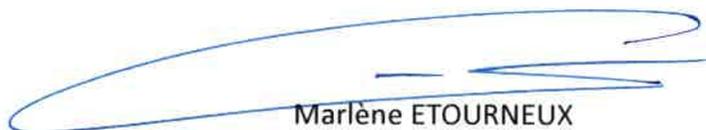
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le 04 avril 2023  
Le Commissaire aux Comptes  
Cabinet Jacques HERNANDEZ S.A.R.L.



Marlène ETOURNEUX

## ANNEXES

- Bilan au 31 décembre 2022 - Actif
- Bilan au 31 décembre 2022 - Passif
- Compte de Résultat
- Annexe au bilan et au compte de résultat

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>835.40</b>	<b>(835.40)</b>		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	835.40	(835.40)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>11 301.59</b>	<b>(8 742.80)</b>	<b>2 558.79</b>	<b>3 133.84</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 301.59	(8 742.80)	2 558.79	3 133.84
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>53.25</b>		<b>53.25</b>	<b>53.25</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	53.25		53.25	53.25
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>12 190.24</b>	<b>(9 578.20)</b>	<b>2 612.04</b>	<b>3 187.09</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>9 731.00</b>		<b>9 731.00</b>	<b>26 397.29</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	9 731.00		9 731.00	26 397.29
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>209 941.59</b>		<b>209 941.59</b>	<b>205 189.54</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	209 941.59		209 941.59	205 189.54
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>219 672.59</b>		<b>219 672.59</b>	<b>231 586.83</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>231 862.83</b>	<b>(9 578.20)</b>	<b>222 284.63</b>	<b>234 773.92</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>213 747.81</b>	<b>187 032.68</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	213 747.81	187 032.68
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(1 758.94)</b>	<b>26 715.13</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>211 988.87</b>	<b>213 747.81</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>211 988.87</b>	<b>213 747.81</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>		
Fonds dédiés		5 521.96
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>		<b>5 521.96</b>
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour charges		1 280.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>		<b>1 280.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>10 083.36</b>	<b>14 224.15</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 817.06	6 843.31
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	1 531.57	2 166.40
Dettes fiscales	71.27	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 663.46	5 214.44
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>212.40</b>	
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>10 295.76</b>	<b>14 224.15</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>222 284.63</b>	<b>234 773.92</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	4 128.00	5 176.00	(1 048.00)	-20.25 %
Ventes de biens et services	60 822.47	44 910.98	15 911.49	35.43 %
Ventes de biens	12 925.00	40.00	12 885.00	
- dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	47 897.47	44 870.98	3 026.49	6.74 %
- dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	9 561.03	4 930.00	4 631.03	93.94 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	45 827.20	52 404.84	(6 577.64)	-12.55 %
Dons manuels	45 827.20	52 404.84	(6 577.64)	-12.55 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues		36 901.44	(36 901.44)	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 280.00		1 280.00	
Utilisations des fonds dédiés	5 521.96		5 521.96	
Autres produits	0.06	8.98	(8.92)	-99.33 %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>127 140.72</b>	<b>144 332.24</b>	<b>(17 191.52)</b>	<b>-11.91 %</b>
Achats de marchandises	9 332.26	13.34	9 318.92	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	52 406.35	44 709.39	7 696.96	17.22 %
Aides financières	31 546.70	41 773.19	(10 226.49)	-24.48 %
Impôts, taxes et versements assimilés		34.10	(34.10)	
Salaires et traitements	24 760.08	16 721.94	8 038.14	48.07 %
Charges sociales	4 477.69	3 514.40	963.29	27.41 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	575.05	721.42	(146.37)	-20.29 %
Reports en fonds dédiés		5 521.96	(5 521.96)	
Autres charges	7 094.81	5 092.76	2 002.05	39.31 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>130 192.94</b>	<b>118 102.50</b>	<b>12 090.44</b>	<b>10.24 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(3 052.22)</b>	<b>26 229.74</b>	<b>(29 281.96)</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	0.79	0.79		0.00 %
Autres intérêts et produits assimilés	1 230.08	499.60	730.48	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 230.87</b>	<b>500.39</b>	<b>730.48</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 230.87</b>	<b>500.39</b>	<b>730.48</b>	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>(1 821.35)</b>	<b>26 730.13</b>	<b>(28 551.48)</b>	
Sur opérations de gestion	499.41	20.00	479.41	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>499.41</b>	<b>20.00</b>	<b>479.41</b>	
Sur opérations de gestion	408.00		408.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>408.00</b>		<b>408.00</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>91.41</b>	<b>20.00</b>	<b>71.41</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	29.00	35.00	(6.00)	-17.14 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>128 871.00</b>	<b>144 852.63</b>	<b>(15 981.63)</b>	<b>-11.03 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>130 629.94</b>	<b>118 137.50</b>	<b>12 492.44</b>	<b>10.57 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>(1 758.94)</b>	<b>26 715.13</b>	<b>(28 474.07)</b>	
Dons en nature	10 750.00	18 880.00	(8 130.00)	-43.06 %
Prestations en nature				
Bénévolat	6 831.94		6 831.94	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>17 581.94</b>	<b>18 880.00</b>	<b>(1 298.06)</b>	<b>-6.88 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	10 750.00		10 750.00	
Prestations en nature				
Personnel bénévole	6 831.94	18 880.00	(12 048.06)	-63.81 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>17 581.94</b>	<b>18 880.00</b>	<b>(1 298.06)</b>	<b>-6.88 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2022**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES</b>
<b>DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL .....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES .....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE .....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i> .....	9
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	10
3.1.8 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.9 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	10
3.1.10 <i>Disponibilités</i> .....	11
3.1.11 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	11
3.1.12 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	13
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	14
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	14
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	15
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	15
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	15
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>16</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i> .....	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	18
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	20

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	20
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b> .....	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	22
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	23
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	24
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	25
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	29
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	30
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	30
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	30
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	30
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	30
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	30

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Renouvellement du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 13 avril 2022.
- Recrutement à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022 de Mme DESPONT Marcia en remplacement de Mme TICHET Geneviève (départ à la retraite au 31/10/2022).

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Legs : finalisation de la succession SOUCHON (21901€) en 2022. Annonce au 03/01/2023 de la succession CAMBOULIVE (43530€) sur exercice 2023.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	835			835
Immobilisations corporelles	11 302			11 302
Immobilisations financières	53			53
<b>Total</b>	<b>12 190</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 190</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	835			835
Amort. Immobilisations corporelles	8 168	575		8 743
Amort. Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>9 003</b>	<b>575</b>	<b>0</b>	<b>9 578</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	53			53
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>53</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	9 731	9 731	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance		0	
<b>Total</b>	<b>9 731</b>	<b>9 731</b>	<b>0</b>

### 3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	74 824	
Livrets et comptes épargne	125 565	1 230
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>200 389</b>	<b>1 230</b>

### 3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
<b>Fournisseurs débiteurs</b>	31	
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ Legs à recevoir		
→ Produit à recevoir	9 731	
→		
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>9 762</b>	<b>0</b>

### 3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
...		
...		
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	213 748									213 748
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>	187 033	26 715	26 715	26 715					213 748	
<b>Report à nouveau</b>										
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	26 715	-26 715	-26 715	-26 715			1 759	1 759		1 759
<b>Subventions d'investissement</b>										
<b>Provisions réglementées</b>										
<b>Total</b>	<b>213 748</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 759</b>	<b>1 759</b>	<b>211 989</b>	

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>15 000</b>	<b>5 522</b>	<b>0</b>	<b>5 522</b>	<b>0</b>
→ Réseau Ligue	2021	15 000	5 522	0	5 522	0
→ ...						
<b>Total</b>		<b>15 000</b>	<b>5 522</b>	<b>0</b>	<b>5 522</b>	<b>0</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 280		1 280	0
→				
<b>Total</b>	<b>1 280</b>	<b>0</b>	<b>1 280</b>	<b>0</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 817	1 817		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	1 603	1 603		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	6 663	6 663		
Produits constatés d'avance	212	212		
<b>Total</b>	<b>8 334</b>	<b>8 334</b>	-	-

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	71	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	71	
<b>Dettes sociales :</b>	1 532	2 167
→ Urssaf/ Pôle emploi	954	1 047
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	434	951
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	144	169
→ Prélèvement à la source		
<b>Total</b>	<b>1 603</b>	<b>2 167</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	1 817	6 843
→ FNP - Factures non parvenues		802
Fournisseurs	1 326	34
Fournisseurs intra groupe	491	6 007
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	0	0
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	0	0
...		
<b>Autres dettes :</b>	6 663	5 214
FAP Honoraires CAC	2 500	2 640
FAP Subventions Hôpitaux	4 163	2 574
<b>Total</b>	<b>8 480</b>	<b>12 057</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>74 822,60</b>	<b>74 751,19</b>
1.1 Réalisées en France	74 822,60	74 751,19
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	46 658,90	46 658,90
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	28 163,70	28 092,29
1.2 Réalisées à l'étranger		
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme		
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>16 441,28</b>	<b>16 441,28</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	16 441,28	16 441,28
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>39 337,06</b>	<b>29 347,97</b>
3.1 Frais d'information et de communication	48,00	48,00
3.2 Frais de fonctionnement	38 714,01	28 724,92
3.3 Autres charges	575,05	575,05
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>29,00</b>	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>130 629,94</b>	<b>120 540,44</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-1 758,94</b>	

		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			
Réalisées en France			
Réalisées à l'étranger			
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>15 726,90</b>	<b>15 726,90</b>	
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 855,04</b>	<b>1 855,04</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>17 581,94</b>	<b>17 581,94</b>	

RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-112 008,54</b>	<b>-112 008,54</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-4 128,00	-4 128,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-45 827,20	-45 827,20
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-62 053,34	-62 053,34
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-499,47</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-499,47	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-9 561,03</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>-1 280,00</b>	<b>-1 280,00</b>
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>-5 521,96</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-128 871,00</b>	<b>-113 288,54</b>

	Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-17 581,94</b>	<b>-17 581,94</b>
Bénévolat	-6 831,94	-6 831,94
Prestations en nature		
Dons en nature	-10 750,00	-10 750,00
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>-17 581,94</b>	<b>-17 581,94</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

---

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.  
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### **4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie**

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### **4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers**

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

#### **4.2.1.3 Mécénat**

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ Fonds d'urgence "Aide Sociale"		15 000
→ Quote part générosité siège		21 901
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>36 901</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

##### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	12 925	40
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>12 925</b>	<b>40</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### **4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### **4.2.5 Utilisation des fonds dédiés**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

#### **4.3.1 Modalités de répartition des charges**

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 05/12/2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	39 337	30 113
<b>Total</b>	<b>39 337</b>	<b>30 113</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	33 853	24 181
Actions d'information, prévention, dépistage	10 168	3 137
Actions de formation	443	51
Actions de recherche	1 982	1 476
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>46 446</b>	<b>28 845</b>
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	20 164	15 429
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	8 000	20 000
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>28 164</b>	<b>35 429</b>

#### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

##### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	48	7
Frais de gestion :	34 873	27 621
Impôts et taxes		34
Côtisation statutaire 10%	1 911	1 730
Dotations aux amortissements	575	721
...		
...		
<b>Total</b>	<b>37 407</b>	<b>30 113</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		5 522
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>5 522</b>

## 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	6 832	18 880
Prestation	Tarif négocié		
Mise à disposition de salles		10 750	
	<b>Total</b>	<b>17 582</b>	<b>18 880</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	9 332	0	0	0			9 332				9 332
Variation de stock	52 406	0	0	0			52 406				52 406
Autres achats et charges externes	11 383	20 164	0	0							31 547
Aides financières											
Impôts, taxes et versement assimilés	24 760	0	0	0			24 760				24 760
Salaires et traitements	4 478	0	0	0			4 478				4 478
Charges sociales	575	0	0	0				575			575
Dotations aux amortissements et dépréciations	0	0	0	0							0
Dotations aux provisions	7 095	0	0	0						95	7 095
Reports en fonds dédiés											
Autres charges											
Charges financières	408	0	0	0						184	408
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats	29	0	0	0						29	29
Impôt sur les bénéfices											
<b>TOTAL</b>	<b>110 466</b>	<b>20 164</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>224</b>	<b>0</b>	<b>91 255</b>	<b>575</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>130 630</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger		Frais de recherche de fonds	TOTAL		
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger				
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens	10 750		10 750			10 750
Prestations de services	6 832			6 832		6 832
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>	<b>17 582</b>	<b>0</b>	<b>10 750</b>	<b>6 832</b>	<b>6 832</b>	<b>17 582</b>



## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 760
<b>Total</b>	<b>2 760</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
→	499
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>499</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ à détailler ...	408
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>408</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-112 008,54</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-4 128,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-45 827,20
Dons manuels non affectés		-44 627,20
Dons manuels affectés		-1 200,00
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-62 053,34
Manifestations		-37 603,14
Ventes (dont abonnement à vivre)		-12 925,00
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		-10 294,33
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers		-1 230,87
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>-1 280,00</b>
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-113 288,54</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-7 251,90</b>
<b>TOTAL</b>		<b>-120 540,44</b>

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	210 494,57
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-7 251,90
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	575,29
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>203 817,96</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	
	<b>-17 581,94</b>
	<b>-17 581,94</b>

Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>74 751,19</b>
1.1 Réalisées en France		74 751,19
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		46 658,90
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		33 852,70
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		10 168,21
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		443,44
Actions de société et politique de santé		212,38
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		1 982,17
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		28 092,29
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		20 163,70
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		7 928,59
<i>Programmes nationaux</i>		
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		7 928,59
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>16 441,28</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		16 441,28
Frais d'appel de dons		1 027,88
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons		1 695,26
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		12 802,04
Activités de récupérations		916,10
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>29 347,97</b>
3.1 Frais d'information et de communication		48,00
Frais d'information et de communication externe		48,00
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement		28 724,92
Frais de gestion		26 813,53
Formation administrative		
Impôts et taxes		
Cotisation statutaire 10%		1 911,39
3.3 Autres charges		575,05
Charges financières		
Dotations aux amortissements		575,05
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>120 540,44</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>120 540,44</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>15 726,90</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 855,04</b>
<b>TOTAL</b>		<b>17 581,94</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012	PC	1 671			1 671	557	557
2013							
2014							
2015							
2016							
2017	Travaux	7 344			7 344	1 081	1 081
2018							
2019							
2020							
2021							
2022	0	0			0	0	0
<b>Total</b>							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12	122	0,07	2023
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	9	0,005	149
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	2	300	0,11	4660
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>431</b>	<b>0</b>	<b>6 832</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	1 768	1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1 768</b>	<b>1</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	5 175
6257 - Réceptions	Restauration	493
....	...	
....	...	
....	...	
	<b>Total</b>	<b>5 668</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **516** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.